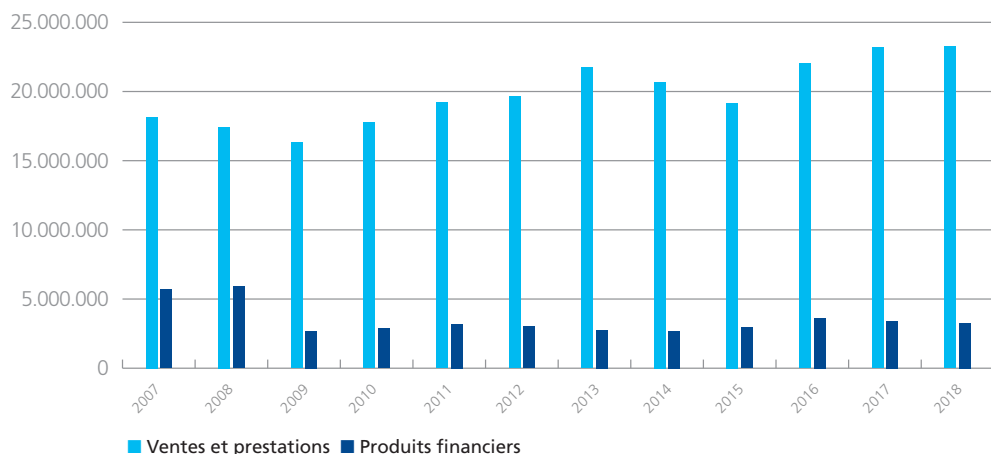


3. COMPTE DE RÉSULTATS

3.1. LE COMPTE DE PRODUITS

STRUCTURE DU PASSIF

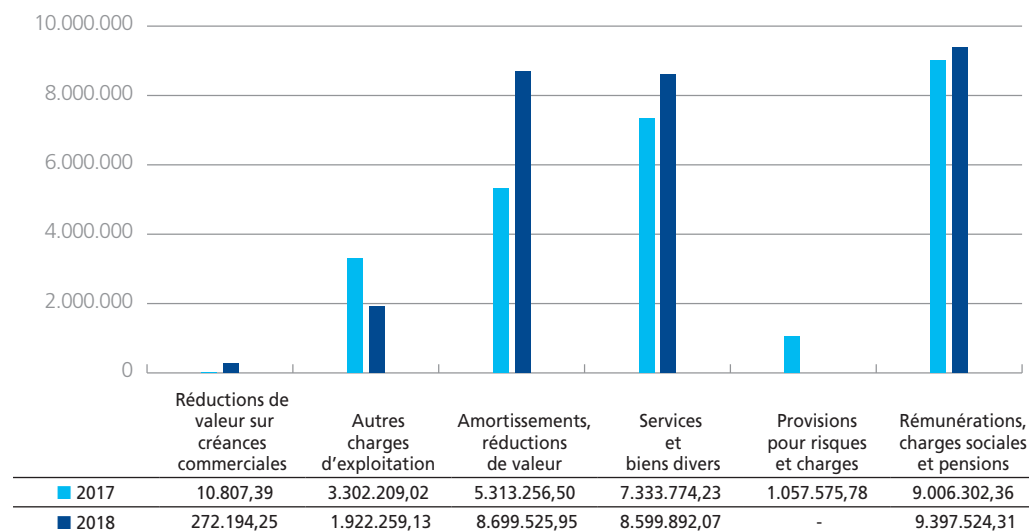


3.1.1. Le total des ventes et prestations s'élève à 23.260.833,27€. Il faut également noter une augmentation de 7% du chiffre d'affaires. Cette augmentation peut également justifier la hausse du poste en actifs des créances commerciales. Le poste « autres produits d'exploitation » est en légère diminution. En effet, en 2017, avaient eu lieu des écritures exceptionnelles qui ne se sont pas reproduites en 2018.

3.1.2. Les produits financiers sont en baisse par rapport à l'année précédente suite à la diminution des amortissements sur les investissements (subsidés d'investissements sur dotation).

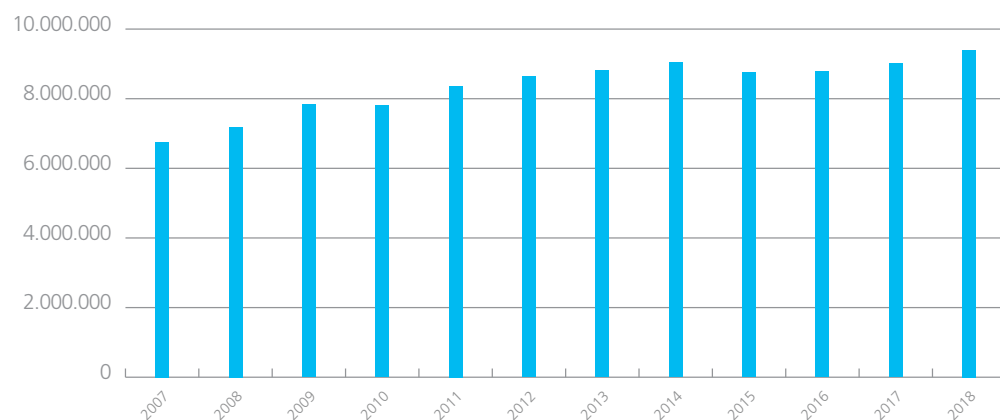
3.2. LE COMPTE DE CHARGES

STRUCTURE DES CHARGES D'EXPLOITATION 2018

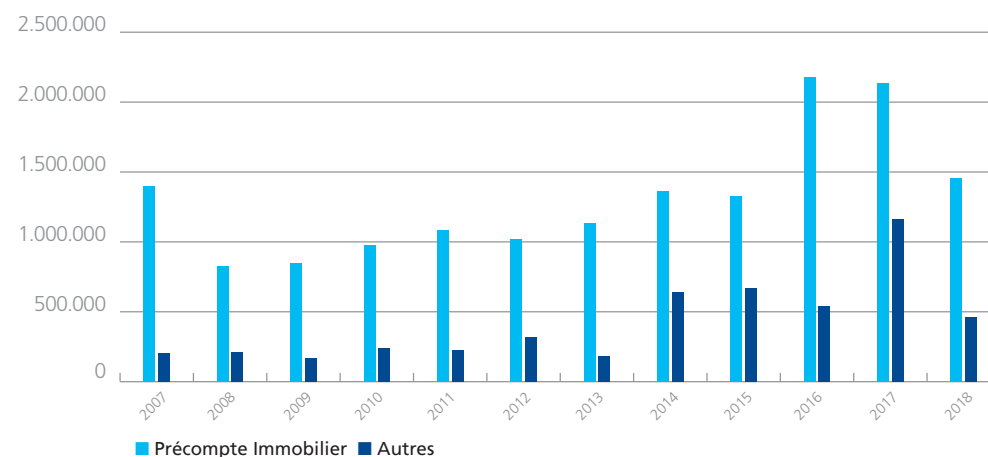


3.2.1. La masse salariale, qui atteint 9.397.524,31€, a augmenté de 361.221,95€ soit 4%. L'augmentation se justifie principalement par l'indexation et l'octroi des biennales statutairement prévues.

MASSE SALARIALE



AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION



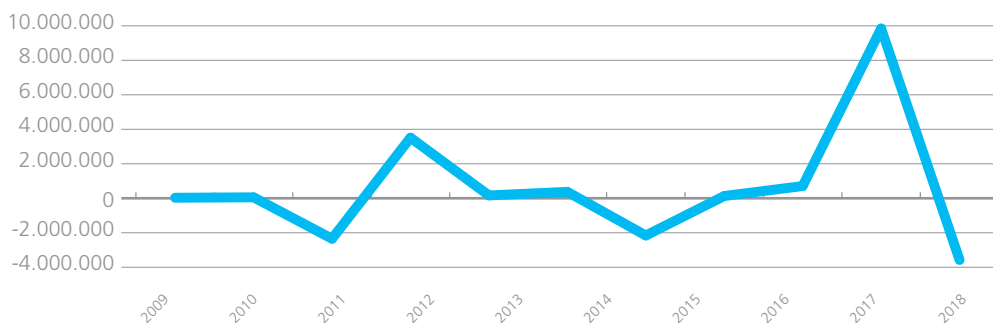
3.2.2. Les provisions pour risques et charges sont expliquées au point 2.2.

3.2.3. Le poste « Services et biens divers » est en augmentation de 17% par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit d'une augmentation de plusieurs postes de charges allant de l'entretien du canal, des charges d'énergie, personnes mises à disposition (capitaine mis à disposition par la défense) et des frais d'études. En 2018, le Port a réalisé les travaux de dragage pour 2.888.536,38€ contre 2.481.331,77€ en 2017.

3.2.4. Les autres charges d'exploitation sont en diminution par rapport à 2017. Cette diminution est dû à une baisse du précompte immobilier. Il faut également à noter qu'en 2017 il y avait eu une écriture exceptionnelle de la prise en charge d'une série de factures qui étaient mises en « notes de crédit à recevoir ».

3.3. RÉSULTAT DE L'EXERCICE

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT COURANT



L'exercice se clôture avec un résultat négatif de 3.578.133,76 €.

Cette perte s'explique en grande partie par l'accroissement des charges d'amortissement soit 3.386.269€. En effet, l'année 2018 est marquée par l'amortissement de la plus-value comptabilisée fin 2017 qui atteint 3.636.366,48€.

En conséquence, il est proposé d'affecter la perte au bénéfice à reporter qui s'établit ainsi à 8.211.477,31€.

Lors de la reprise partielle des actifs de la société Bruport Invest par le Port en 2005, une réserve indisponible avait été comptabilisée pour un montant de 538.896,81 €. Etant donné que le Port a repris totalement la société Bruport Invest au 01/01/2018, cette réserve n'est plus d'actualité et peut donc être reclassée en réserves disponibles. L'affectation de cette réserve sera soumise à l'assemblée générale du 24 mai 2019.

Approuvé en séance du Conseil d'administration du 26 avril 2019.

Le Vice-président,
O. AUVRAY.

Le Président,
M. JABOUR.

Le Directeur général adjoint,
Ph. MATTHIS.

Le Directeur général,
Ir. A. MOENS.